

**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA VILLE DE NORMANDIN
MRC DE MARIA-CHAPDELAINÉ**

SESSION EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL DE VILLE DE NORMANDIN, TENUE LE LUNDI 7 DÉCEMBRE 2020, À 18 HEURES 30, AU LIEU DÉSIGNÉ DES ASSEMBLÉES DÉLIBÉRANTES DU CONSEIL MUNICIPAL.

SONT PRÉSENTS : Mesdames les conseillères Annie Vaillancourt et Marie-Lou Darveau, messieurs les conseillers Daniel Boisclair, François Potvin et Jocelyn Robert.

FORMANT QUORUM ET SIÉGEANT SOUS LA PRÉSIDENTE DE MONSIEUR LE CONSEILLER DENIS BOURGAULT.

SONT AUSSI PRÉSENTS : Mme Lyne Groleau et M. Gilles Potvin

EST ABSENT : Monsieur le maire Mario Fortin.

295-2020

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE PAR MONSIEUR LE MAIRE :

Monsieur Denis Bourgault procède à l'ouverture de l'assemblée à 18 h 30. Il salue les personnes qui écoutent la séance par le biais des médias sociaux, étant donné que le contexte actuel de pandémie force le conseil municipal à siéger à huis clos.

296-2020

REVUE DE L'ORDRE DU JOUR :

Il EST PROPOSÉ par madame la conseillère Marie-Lou Darveau,

Que l'ordre du jour soit et est accepté tel que présenté.

APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLÈRES PRÉSENTES ET DES CONSEILLERS PRÉSENTS

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de l'assemblée par monsieur le maire
2. Revue de l'ordre du jour
3. Dépôt du budget 2021 - Présentation, explication et adoption
4. Dépôt du budget des activités d'investissements 2021 - Présentation, explication et adoption
5. Questions du public
6. Levée de l'assemblée

297-2020

DÉPÔT DU BUDGET 2021 - PRÉSENTATION,
EXPLICATION ET ADOPTION :

Il EST PROPOSÉ par madame la conseillère Marie-Lou Darveau,

- a) Que le conseil municipal adopte le budget de la Ville de Normandin pour l'année 2021, tel que déposé à la présente séance, démontrant des revenus totaux de 6 013 466 \$ et des dépenses et affectations totales de 6 013 466 \$.
- b) Que le conseil décrète qu'en conformité avec l'article 474.3 de la *Loi sur les cités et villes*, un document explicatif du budget sera publié et distribué sur le territoire de la municipalité.

APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLÈRES PRÉSENTES ET DES CONSEILLERS PRÉSENTS

298-2020

DÉPÔT DU BUDGET DES ACTIVITÉS
D'INVESTISSEMENTS 2021 - PRÉSENTATION,
EXPLICATION ET ADOPTION :

Il EST PROPOSÉ par madame la conseillère Marie-Lou Darveau,

**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA VILLE DE NORMANDIN
MRC DE MARIA-CHAPDELAINE**

- a) Que le conseil municipal adopte le programme triennal d'immobilisation de la Ville pour les années 2020-2021-2022 tel que déposé à la présente séance, lequel démontre des dépenses de l'ordre de 3 125 350 \$.
- b) Que le conseil décrète qu'en conformité avec l'article 474.3 de la *Loi sur les cités et villes*, un document explicatif du programme triennal sera publié et distribué sur le territoire de la municipalité.

APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLÈRES PRÉSENTES ET DES CONSEILLERS PRÉSENTS

299-2020

QUESTIONS DU PUBLIC :

Étant donné la tenue de l'assemblée en huis clos, il n'y a pas de question.

300-2020

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE :

Il EST PROPOSÉ par madame la conseillère Annie Vaillancourt,

Que l'assemblée soit et est close à 19 heures 05.

APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLÈRES PRÉSENTES ET DES CONSEILLERS PRÉSENTS

Mario Fortin, maire

Lyne Groleau
Directrice générale et greffière